

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

## Modifications des statuts-Assemblée générale

---

Le groupe de travail « statuts » avance. La mise en conformité avec la dernière version des statuts type des associations reconnues d'utilité publique impose une re-écriture complète de nos statuts et du règlement intérieur.

Le projet doit être validé en assemblée générale. Une AG dédiée « statuts » est programmée le 4 mars à Grenoble. Cependant, il est probable que le quorum (1/4 des membres physiquement présents) ne soit pas atteint. Dans ce cas, ce point « statuts » sera abordé lors de l'AG annuelle des 23 et 24 mars. Elle se tiendra à Zecamp à Corençon en Vercors. Ce week-end sera l'occasion de réfléchir avec les collectifs locaux à la transition en montagne.

## Jeux Olympiques

---

Les JO 2030 dans les Alpes françaises préoccupent de nombreux adhérents. La position de MW n'est pas une opposition frontale mais une préoccupation forte que ces JO bloquent les initiatives de changement de modèle et que la montagne reste sur une économie basée sur le tout ski. Nous nous donnerons les moyens pour faire partager cette position au plus grand nombre.

## Soutien à des initiatives personnelles

---

MW est souvent sollicitée pour soutenir des projets de personne ayant pour but de sensibiliser le public à des problématiques proches de nos valeurs. La dernière en date : une traversée des Alpes à pied et à la nage pour attirer l'attention sur les perturbations du cycle de l'eau.

Le CA pense que cela a un intérêt mais que nous devons mieux réfléchir aux critères de sélection des projets et à la manière de les soutenir. La décision de fond est donc reportée.

## PROCHAINE RÉUNION

---

La prochaine réunion de CA aura lieu le 20/02/2024